



Année scolaire 2022-2023

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières adopte son budget pour la prochaine année scolaire

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 21 juin 2022 – Le conseil d'administration a adopté le budget du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour la prochaine année scolaire lors de sa dernière séance tenue le 21 juin 2022.

Voici les faits saillants pour l'année scolaire qui débutera le 1^{er} juillet 2022 et se terminera le 30 juin 2023.

Revenus et dépenses en hausse

Pour la prochaine année scolaire, les revenus prévus totalisent 290 907 099 \$ et les dépenses prévues s'élèvent à 292 534 021 \$. Un déficit autorisé de 1 626 922 \$ sera financé par une appropriation du surplus accumulé correspondant à l'utilisation maximale autorisée par les règles budgétaires des centres de services scolaires.

Croissance du nombre d'élèves

Davantage d'élèves fréquenteront nos établissements sur l'ensemble du territoire. Les données les plus récentes indiquent une croissance de 2 % du nombre d'élèves inscrits en formation générale des jeunes. Une hausse marquée de plus de 6 % est prévue au secondaire alors qu'une baisse de près de 7% est prévue au préscolaire.

Chez les élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle, les prévisions suggèrent une stabilité du nombre d'élèves.

Ajout de classes

Le CSSDHR a prévu des ouvertures de classes régulières et d'adaptation scolaire supplémentaires, principalement au secondaire, en cohérence avec la hausse du nombre d'élèves. Les services ont été adaptés pour répondre aux besoins évolutifs des élèves.

Investissements additionnels du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

Fonctionnement

En plus de financer la croissance des dépenses relatives aux indexations salariales et à l'augmentation du nombre d'élèves en formation générale des jeunes (incluant les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage), le Ministère a procédé à des investissements additionnels qui soutiendront :

- La bonification du programme de tutorat pour les élèves;
- Le déploiement d'enseignants-mentors;
- La bonification des services de francisation;
- Le recrutement et la rétention des ressources;
- L'insertion professionnelle;
- Le soutien aux activités de cyberdéfense et de télécommunication;
- L'entretien des bâtiments;
- Etc.

Investissements

Pour l'année 2022-2023, le MEQ a procédé à un investissement de l'ordre de 21,9 M \$ pour des travaux aux immeubles du Centre de services scolaire et de l'ordre de 2,3 M \$ pour les technologies de l'information.

En prévision de la hausse du nombre d'élèves dans les établissements de niveau secondaire, le MEQ a aussi récemment autorisé et financé l'acquisition de locaux modulaires pour la Polyvalente Marcel-Landry (14 locaux) et l'école secondaire Joséphine-Dandurand (12 locaux). Cet investissement totalisant 9,6M permettra d'accueillir les élèves dès la rentrée scolaire 2023-2024.

Réduction taux de la taxe scolaire pour 2022-2023

Pour l'année qui débutera le 1er juillet, le taux de taxe scolaire provincial uniformisé est réduit à 0,10240 \$ du 100 \$ d'évaluation (0,10540\$ pour 2021-2022). L'exemption du premier 25 000 \$ de valeur imposable des immeubles instaurée en 2018-2019 est maintenue. En fonction de la variation de la valeur des propriétés dans chacune des municipalités du territoire, l'impact net de l'application de ce taux de taxe est une hausse moyenne de 3,67% du compte de taxe scolaire.

- 30 -

À propos du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières est une organisation apprenante qui mise sur la collaboration, l'expertise de son personnel, l'application des pratiques efficaces et validées et l'innovation pour mieux faire réussir ses élèves. Il accueille plus de 19 000 élèves au secteur des jeunes qui fréquentent 35 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires et de nombreux élèves adultes inscrits à notre centre de formation professionnelle et notre centre de formation des adultes. Avec plus de 4 000 employés, le CSSDHR est l'un des acteurs incontournables du développement économique en Montérégie. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. Pour plus d'informations, visitez le csdhr.qc.ca.

Source :

Céline Falardeau

Directrice du Service des affaires juridiques et des communications
450 359-6411, poste 7345 | celine.falardeau@csdhr.qc.ca

Demande média : cacommunications@csdhr.qc.ca